**REUNION BUREAU VCG 9 DECEMBRE 2022**

Le VCG a réuni son bureau à la salle Conan des Granges le Roi le 9 décembre 2022.

Etaient présents : Jean Luc, Marcel, Michel Ménard, Patrick Cambon, Philippe Jamonneau, Christophe, Alain, Joël, Michel Yvon et Nicolas.

1. Soirée

La soirée à l’auberge du bout des Près du 25 novembre a réuni 79 personnes.

C’était une belle soirée bien sympa qui a fait l’unanimité.

Pour 2023, il faudra trouver un autre endroit capable d’accueillir 80 personnes, et si on maintient une participation du club, ce sera grâce aux bénéfices de la marche, mais que le club veut limiter à 700 participants.

1. Bonneterie

La commande des vêtements, établie par Jean Luc chez le fournisseur « POLI », est partie.

Montant total 2000€

La livraison est prévue, si pas de retard, durant la première quinzaine de janvier.

1. Sécurité

Suite aux 5 chutes de 2022, deux ou trois membres du club vont suivre une formation « Premier secours ».

C’est une formation de 7 heures, qui peut être dispensée par les pompiers pour un coût de 65€.

1. Voyage 2023

Il se déroulera à la Pentecôte à Saint Cast le Guildo..

Pour un couple, le montant est de 400€, payables en trois parties (5 février,5 mars et 5 avril).

Le premier acompte sera encaissé.

Se décider avant le 28 janvier 2023.

1. Rando 2023

La rando cyclo aura lieu le 18 juin 2023,

Il a été décidé de voir s’il est possible de mettre en place un système de réservation payante sur le site du club.

Cependant si comme l’édition précédente la participation est très faible, le club s’orientera alors pour l’année 2024 vers une rando VTT.

1. Rando 3M (Mennecy/Montargis/Mennecy)

Les clubs doivent faire remonter au CODEP le nombre de cyclos intéressés.

Se manifester auprès de Jean Luc.

1. Finances

-Les associations et clubs doivent maintenant établir, chaque année, une déclaration fiscale faisant état des dons et financement de sponsors (Garage Leroy et Entreprise Ménard).

C’est un travail de plus.

-Le prix des licences 2023 sera fixé avant l’AG, on peut déjà dire que l’augmentation sera moins importante que prévue…

1. Assemblée Générale

La date est fixée au 21 janvier à 18 heures.

Elle sera suivie d’un repas, au menu Choucroute.

1. Divers :

-Il faut renouveler la photo du club, il est prévu de la faire aux beaux jours avec nos sponsors.

-Nicolas se charge d’établir le programme des sorties club pour le début d’année 2023, il sera ensuite consultable sur le site.

-Concernant les sorties du dimanche, le bureau souhaite que les 2 groupes se retrouvent à la même heure sur le parking du départ, pour ensuite se séparer et rouler chacun à son allure.

Ceci dans un but de convivialité et que tous les membres aient l’occasion de se voir de temps en temps.

Le Secrétaire

Christophe Laffitte